

LEGENDE

1		LIMITES DU SECTEUR SAUVEGARDE
2		PERIMETRES SPECIFIQUES DU SECTEUR SAUVEGARDE (A - LES QUINCONCES / B - LES QUAIS)
3		IMMEUBLE
4		FACADE, FRAGMENT
		{ PROTEGE PAR LA LEGISLATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES
5		SOL PROTEGE PAR LA LEGISLATION SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES
6		IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE A CONSERVER DONT LA DEMOLITION, L'ENLEVEMENT OU L'ALTERATION SONT INTERDITS ET DONT LA MODIFICATION EST AUTORISEE SOUS CONDITIONS SPECIALES
7		IMMEUBLE NON PROTEGE, POUVANT ETRE CONSERVE, AMELIORE OU REMPLACE
8		IMMEUBLE OU PARTIE D'IMMEUBLE DONT LA DEMOLITION OU LA MODIFICATION POURRA ETRE IMPOSEE
9		EMPRISE DE CONSTRUCTION IMPOSEE
10		SUPERPOSITION DES DISPOSITIONS 8 ET 9
11		ESPACE SOUMIS A PRESCRIPTION PARTICULIERE ⊙ dalles, ⊙ pavés, ⊙ jardins, ⊙ sol d'aspect naturel
12		ESPACES VERTS ARBORES A MAINTENIR, A CREER, A RENFORCER OU A COMPLETER, PLANTATIONS A REALISER
13		VOIE PUBLIQUE RESERVEE OU A RESERVER AUX PIETONS
14		ALIGNEMENT
15		ECRETEMENT
16		EMPRISE IMPRECISE OU REGLE D'ORDONNANCEMENT
17		MODIFICATION
18		PASSAGE PUBLIC
19		SURELEVATION
20		EMPLACEMENT RESERVE ET NUMERO CORRESPONDANT

LEGENDE MODIFIEE

MODIFICATION du PLAN de SAUVEGARDE et de MISE en VALEUR de BORDEAUX

PIECES GRAPHIQUES

Modification validée par la C.L.S.S. du 30 mars 2006
Pièce 4/4

- Légende
- Plan de situation du secteur modifié hors échelle
- Plan modifié échelle 1 / 1000

Direction Régionale des Affaires Culturelles - 54, rue Magendie - 33 074 Bordeaux Cedex
Communauté Urbaine de Bordeaux - Esplanade Charles de Gaulle - 33 076 Bordeaux Cedex

Antoine Bruguerolle - Architecte du Patrimoine - 5 rue Séguier - 30 000 Nîmes
Bernard Bouzou - Architecte et Urbaniste - 70 rue Saint Genès - 33 00 Bordeaux Cedex